



**LA ROCHE
SUR FORON**

N°DCM2025.12.17/05

Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20251217-DCM20251217-05-DE
Date de télétransmission : 24/12/2025
Date de réception préfecture : 24/12/2025

Séance du 17 décembre 2025 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : Mme Laurence POTIER GABRION
Rapporteur : M. Claude THABUIS

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, , Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Sébastien COTTET, Laurence POTIER GABRION, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Pascal MEYNENT, Thierry Alain BETHAZ, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Taylor DEVOUASSOUX, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON,, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG,

Excusés avec procuration : Sandrine BERGUERRE BUISSON (Procuration à P. DUCIMETIERE), Catherine COLLOMB (Procuration à S. COTTET), Théo LOMBARD (procuration à C. FAVRE-ROCHEX), Jean-Pierre GENIN (Procuration à S. SERMONDADAZ), Christelle ITNAC (Procuration à T. DEVOUASSOUX), Jean-Michel REBET (Procuration à N. CHATEL) Zekai YAVUZES (Procuration à I. BELIN REGARD), Sonia MOKEDDEM (Procuration à L. POTIER GABRION), Marie FISCHER (Procuration à B. CHAMBOURDON), Michel LANGLET (Procuration à P. CONTAT), Nicole RANNARD (Procuration à V. DANG VAN SUNG)

Excusés sans procuration Saïda HADDOUR

Conseillers votants : trente-deux.

Objet : Budget primitif 2026 des locaux commerciaux

Le budget annexe des locaux commerciaux regroupe les activités assujetties à la TVA. On y trouve notamment la location d'un local à usage commercial à la société Biocoop, ainsi que les recettes provenant d'une redevance de radiophonie.

Le budget 2026 des locaux commerciaux est voté sans la reprise du résultat de 2025.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 46 000€. Les recettes de fonctionnement se composent de loyers pour 35 700€, de refacturation de charges pour 1 800€, d'une redevance pour un relais de radiotéléphonie pour 8 500€.

Les dépenses sont constituées par des charges de copropriété et d'entretien (14 000€), des amortissements (13 086€). Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 18 914€

En section d'investissement un crédit de 114 000€ est inscrit pour l'aménagement du local commercial 12 place de la république pour de la restauration. Cette ligne est financée en recette d'investissement par de l'autofinancement à hauteur de 32 000€ et par l'inscription d'un emprunt de 82 000€ qui ne sera pas contracté, cet emprunt sera compensé par la reprise du résultat en juin et de l'autofinancement sur 2027.

La dette qui correspondait à un emprunt contracté pour acquérir le local loué à Biocoop a été totalement remboursée à fin 2025.

Section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2025

- Section de fonctionnement équilibrée à 46 000€, dont virement à la section d'investissement 18 914€
- Section d'investissement équilibrée à 114 000€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2311-1 et suivants, L. 2312-1 et suivants,

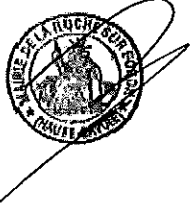
Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 12 novembre 2025,

Vu la commission des finances du 1^{er} décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du budget annexe des locaux commerciaux.

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 17 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Laurence POTIER GABRION

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

